

RECTIFICATIF AU CR DU CEVE DU 16/01/2015 PROPOSE PAR BASPTISTE DEBOMBOURG

ATR Arts Plastiques

Un document a été transmis. Le représentant du champ (B. Debombourg) souligne que l'évaluation des étudiants se fait par contrôle continu en L1 et L2, puis en L3 à part égale avec un examen en fin de semestre.

La L1 privilégie le dessin d'observation (regarder / retranscrire). Une grande disparité de niveaux implique une grande adaptation de l'enseignant. En L2, il s'agit de retranscrire l'espace pour l'interpréter en dessin (!), une initiation est faite au travers d'outils comme la vidéo et la photo afin de développer une pensée critique (regarder / retranscrire / générer du sens). La L3 permet d'installer une relation entre l'art et l'architecture permettant d'asseoir cet esprit critique avec des outils plastiques plus personnels et une spécialisation de médium (regarder / retranscrire / générer du sens / autonomisation du discours).

Le dessin est la colonne vertébrale de l'enseignement tout au long des trois années, c'est un outil d'émancipation qui sert à problématiser le regard et la pensée.

L'objectif pédagogique des enseignements des Arts Plastiques est d'ouvrir à des domaines non immédiatement opérationnels pour le projet mais dont les techniques sont fondamentales dans la construction des compétences des étudiants.

A ce jour, il n'existe aucune communication entre les enseignements des TPCAUI et ceux des arts plastiques ATR. Il nous faut donc réfléchir en commun à la manière de redonner une place à l'exercice de la représentation à la main au sein du cursus général pour que cela ait du sens pour l'étudiant d'acquérir cette compétence et qu'il comprenne et se responsabilise quant à la pratique du dessin.